

FINANCES ET COMPTABILITE

**Intitule Du Poste :
Agent Financier et Comptable**

**INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef du Service Finance et Comptabilité
Ou
Chef de la Division Finance et Comptabilité**

1. Finalité(s)

Contribuer à la gestion financière et comptable de la Direction du Port et Région conformément aux normes comptables en vigueur.

2. Missions

- I. Veiller à la bonne tenue de la comptabilité de la Direction du Port et Région ;
- II. Assurer le suivi et le règlement des dettes fournisseurs de la Direction du Port et Région ;
- III. Assurer l'établissement des déclarations fiscales de la Direction du Port et Région ;
- IV. Respecter les échéances d'arrêtés comptables et de suivi budgétaire de la Direction du Port et Région.
- V. Assurer le suivi des créances de la Direction du Port et Région

3. Activités principales

- I. **Veiller à la bonne tenue de la comptabilité de la Direction du Port et Région :**
 - Assurer l'imputation des écritures comptables (Imputation comptable, ordre de paiement et ordre de recette) ;
 - Classer et archiver les documents comptables.
- II. **Assurer le suivi et le règlement des dettes fournisseurs de la Direction du Port et Région :**
 - Contrôler la conformité réglementaire des dossiers fournisseurs ;
 - Assurer le paiement des dossiers fournisseurs ;
 - Veiller à ce que l'échéancier des règlements soit respecté.
- III. **Assurer l'établissement des déclarations fiscales de la Direction du Port et Région :**
 - Préparer les déclarations TVA ;
 - Préparer les déclarations IR ;
 - Préparer les déclarations TSSP.
- IV. **Respecter les échéances d'arrêtés comptables et de suivi budgétaire de la Direction du Port et Région :**
 - Préparer la liasse comptable et fiscale ;
 - Etablir le tableau de bord financier ;
 - Assurer le suivi des budgets.
- V. **Assurer le suivi des créances de la Direction du Port et Région:**
 - Assurer le suivi du recouvrement des créances au jour le jour ;
 - Elaborer un rapport synthétique journalier des recettes par catégories des recettes à transmettre à l'Entité gestion comptable et l'Entité Gestion Financière Centrale.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Les structures de la Direction du Port et Région ;
- Les structures de la Direction Finances et Comptabilité.

Relations externes :

- Prestataires et clients ;
- Banques ;
- Administrations et établissement publics.

5. Profil requis

Formation de référence : Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou technicien supérieur délivré par un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+2).

Spécialité : Gestion des entreprises ou Comptabilité.

Expérience : Souhaitable.

6. Compétences

Savoir :

- Maîtrise des techniques de comptabilité générale et le système comptable marocain ;
- Maîtriser des outils de bureautique ;
- Connaissance des éléments de la gestion de la paie ;
- Connaissance de la fiscalité et la comptabilité des salaires.

Savoir-faire :

- Analyse d'un compte comptable ;
- Réalisation et analyse d'un bilan comptable ;
- Analyse de l'évolution des indicateurs financiers.

Savoir- être :

- Esprit d'équipe ;
- Adaptabilité ;
- Esprit d'organisation, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et persévérance ;
- Objectivité.

